

**Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

<b>COMPOSANTE/Structure</b>	<b>DROIT</b>	
<b>LIBELLÉ</b>	<b>Juriste Conseil Entreprise</b>	
Session DU	<b>Session unique</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
Ce diplôme se prépare en même temps que la deuxième année du Master 2 mention Droit des affaires Parcours Juriste d'affaires-DJCE.		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
/		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Non applicable		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> <li>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</li> </ul>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Art. L613-2 du Code de l'éducation</a>		

Diplôme d'université		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation examen
Parcours		Juriste Conseil d'Entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			63		/	4	Non	Oui					
UE	S1	UE 1 Analyse comptable et financière de l'entreprise	Porteur		18		/	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE2 Séminaires pratiques de Droit des affaires	Porteur		45		/	2	Non	Oui				Report de la note obtenue à l'UE "Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle" du Master 2 mention Droit des affaires Parcours Juriste d'affaires-DJCE	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			60		/	9	Non	Oui					
UE	S2	UE 3			60		/	2	Non	Oui					
Matière	S2	Propriété intellectuelle	Porteur		30			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S2	Commerce international	Porteur		30			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S2	UE4 Soutenance du rapport de stage					/	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Soutenance		
UE	S2	UE 5 Report note du certificat de spécialité FNDE Montpellier					/	3	Non	Oui				Report de la note obtenue au certificat de spécialité FNDE Montpellier	
		TOTAL ANNUEL			123		/								